



Saint-Samson
sur-Rance

FLASH INFO

Juillet – N°64

Le 28 juin, participez au concours "couleurs de Bretagne"



Dimanche 28 juin à partir de 8h30 jusqu'à midi, vous pourrez vous inscrire gratuitement à la salle des fêtes de la commune pour participer à ce concours de peinture et dessin dans le but de valoriser le patrimoine local.

ETAPE 1

Venez avec votre matériel (support, pinceaux, crayons, peinture)

ETAPE 2

Inscrivez-vous à la salle des fêtes entre 8h30 et 12h00

ETAPE 3

Recherchez l'endroit que vous souhaitez peindre ou dessiner.

ETAPE 4

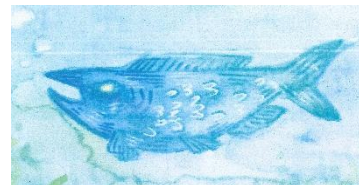
Les tableaux doivent être rapportés à la salle des fêtes entre 15 et 16h.

Le concours est ouvert à tous, artistes de tous âges et tous niveaux. A partir de 16h un jury de 5 personnes étudiera vos productions et élira le gagnant de chaque catégorie. Celui-ci recevra un prix remis à la salle des fêtes à 18h et son œuvre, dans certaines catégories, participera à la finale en novembre à Guingamp.

Encore de la musique au marché le 8 juillet



De la POP à la musique Folk en passant par la Bossa, venez écouter les compositions et arrangements du groupe Call'in le 8 juillet de 17h à 19h au marché.



Dinamo vous emmène gratuitement au festival de Bobital

Sur présentation de votre billet d'entrée au festival, des navettes vous transportent jusqu'au festival et vous ramènent selon les horaires ci joints.

ALLER – VEN. 26 JUIN

1 navette toutes les 50 min de 16h00 jusqu'à 19h20

Départ – Pleslin – Pharmacie **16h00** ■ ■ ■ **19h20**

➤ Plouër-sur-Rance – La Poste **16h10** ■ ■ ■ **19h30**

➤ St Samson-sur-Rance – Église **16h20** ■ ■ ■ **19h40**

Arrivée – Site du festival **16h40** ■ ■ ■ **20h00**

RETOUR – VEN. 26 JUIN

1 navette toutes les 45 min de 00h30 jusqu'à 3h30

Départ – Site du festival **00h30** ■ ■ ■ **3h30**

➤ St Samson-sur-Rance – Église **00h50** ■ ■ ■ **3h50**

➤ Plouër-sur-Rance – La Poste **1h00** ■ ■ ■ **4h00**

Arrivée – Pleslin – Pharmacie **1h10** ■ ■ ■ **4h10**

ALLER – SAM. 27 JUIN

1 navette toutes les 45 min de 15h30 jusqu'à 18h30

Départ – Pleslin – Pharmacie **15h30** ■ ■ ■ **18h30**

➤ Plouër-sur-Rance – La Poste **15h40** ■ ■ ■ **18h40**

➤ St Samson-sur-Rance – Église **15h50** ■ ■ ■ **18h50**

Arrivée – Site du festival **16h10** ■ ■ ■ **19h10**

RETOUR – SAM. 27 JUIN

1 navette toutes les 45 min de 00h30 jusqu'à 3h30

Départ – Site du festival **00h30** ■ ■ ■ **3h30**

➤ St Samson-sur-Rance – Église **00h50** ■ ■ ■ **3h50**

➤ Plouër-sur-Rance – La Poste **1h00** ■ ■ ■ **4h00**

Arrivée – Pleslin – Pharmacie **1h10** ■ ■ ■ **4h10**

ALLER - DIM. 28 JUIN

1 navette toutes les 45 min de 14h30 jusqu'à 17h30

Départ - Pleslin - Pharmacie 14h30 ■ ■ ■ 17h30

► Plouër-sur-Rance - La Poste 14h40 ■ ■ ■ 17h40

► St Samson-sur-Rance - Église 14h50 ■ ■ ■ 17h50

Arrivée - Site du festival 15h10 ■ ■ ■ 18h10

RETOUR - DIM. 28 JUIN

1 navette toutes les 45 min de 23h30 jusqu'à 2h30

Départ - Site du festival 23h30 ■ ■ ■ 2h30

► St Samson-sur-Rance - Église 23h50 ■ ■ ■ 2h50

► Plouër-sur-Rance - La Poste 00h00 ■ ■ ■ 3h00

Arrivée - Pleslin - Pharmacie 00h10 ■ ■ ■ 3h10

Deux missions argent de poche seront organisées en juillet



Elles auront lieu de 9h à midi **les mercredis 1er et 8 juillet**. Si vous avez entre 14 et 18 ans, vous pouvez vous inscrire en remplissant un dossier à déposer à la mairie. Le dossier est à télécharger sur le site internet de la mairie sous l'onglet "jeunesse" ou à retirer en mairie. Si vous avez déjà rempli un dossier, il suffit de dire que vous êtes intéressé.

Des commissions municipales vont être ouvertes aux habitants

Dès la rentrée de septembre, les commissions ouvertes seront :

- 1-Animation, communication et vie associative
- 2-Participation citoyenne et dynamisation du centre bourg
- 3-Travaux, voirie, réseaux, prévention et sécurité
- 4-Environnement, espaces verts et mobilités

Suite aux réunions d'information organisées ces deux dernières semaines, plus d'une quinzaine de personnes sont déjà inscrites. Si vous avez plus de 16 ans (avec autorisation parentale si vous êtes mineur) et que vous êtes intéressé, **vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 10 juillet** en prévenant la mairie. Une réunion avec les élus sera organisée à la rentrée.

Les inscriptions sont ouvertes pour le transport scolaire

À partir de la rentrée 2026, **Dinan Agglomération devient le gestionnaire principal des transports scolaires** sur son territoire. Malgré ce changement de gestionnaire, les habitudes du quotidien sont largement préservées. Les tracés, les horaires et les points d'arrêt restent globalement inchangés par rapport à l'année scolaire en cours.

Les dates à retenir :

- ★ **31 juillet 2026** : clôture des inscriptions (au-delà de cette date, une majoration tarifaire sera appliquée)
- ★ **1er septembre 2026** : mise en service du nouveau dispositif à la rentrée

Retrouvez toutes les informations sur les modalités d'inscription et les tarifs en suivant ce lien :

[DINAMO ! Scolaire - Dinan Agglomération](#)

Découvrez la carte Breizhgo solidaire

La **carte Solidaire BreizhGo** permet aux personnes sous certains statuts de pouvoir accéder à des tarifs préférentiels. Valable un an, la carte BreizhGo Solidaire permet de bénéficier de petits prix :

- ★ de 1€ à 3€ pour un trajet en car BreizhGo
- ★ de 2€ à 8€ pour un trajet en TER BreizhGo
- ★ de 4€ à 6,70€ pour un trajet en bateau BreizhGo – (îles d'Arz, Ouessant, Molène, Sein, Bréhat, Groix, Houat, Hoëdic et Belle-Ile)

Les conditions sont à retrouver suivant le lien : [Carte BreizhGo Solidaire, la solidarité en mouvement | BreizhGo.bzh](#)

Plan local d'urbanisme intercommunal(PLUi-H)

Dans le **cadre de la révision générale du PLUi-H**, des permanences à destination des citoyens vont être organisées :

- ★ **Le mercredi 24 juin 2026**, Siège de Dinan Agglomération - 8 Bd Simone Veil - Dinan
- ★ **Le jeudi 9 juillet 2026**, Salle d'Arvor - Saint-Cast-Le-Guildo - 37 Bd de la Mer

ET

L'accueil du public se fera uniquement sur rendez-vous aux horaires ci-après : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - Contact téléphonique : 02.96.87.78.27

L'objectif de ces permanences sera de répondre à leur questionnement en matière d'urbanisme et de leur proposer un accompagnement éventuel dans les projets de division parcellaire en vue de construire.